

INSPECTION ACADEMIQUE DU TARN ET GARONNE CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN I

ECOLE ELEMENTAIRE DE FONNEUVE 620 chemin de Faure 82000 Montauban

Tél : 05.63.20.22.39 Fax : 05.63.20.22.40

Email : ce.0820414E@ac-toulouse.fr

NATURE DE LA REUNION : Conseil d'école

DATES ET HORAIRES : 22 Octobre 2009

Présents enseignants: Mr Portolès – Mmes Mondange , Jehannin, Berranem , Vaisse, Servoles, Chambert

Parents délégués: Mmes Bouger – Cazanou – Bergerat – Malo – Lore – Rob. Mrs Couderc et Zocca

Représentants de la mairie: Mr Garrocq

DDEN: Mr Gibert

ORDRE DU JOUR

- 1 : Bilan de rentrée: classes – effectifs – équipe enseignants – intervenants extérieurs.
- 2: Fonctionnement pédagogique: séjours éducatifs – APE - Bibliothèque
- 3 : Travaux école: chauffage – BCD - Cantine
- 4: Questions diverses

COMPTE RENDU DE LA REUNION (Points importants)

Avant toute chose, Mr Gibert, nouveau DDEN de l'école, que nous accueillons avec plaisir, tient à rappeler les objectifs qu'il se fixe pour sa mission.

Regard sur les bâtiments scolaires – relations entre mairie et école – défense de l'intérêt des enfants – défense de l'école publique et de la laïcité.

1 : Bilan de rentrée

a) Ouverture de la 5ème classe

Grosse satisfaction des enseignants et des enfants. Seul regret les conditions dans lesquelles cette 5ème classe s'est mise en place et la perte de temps pour son organisation. Cela va permettre de résoudre des situations familiales compliquées, et de rendre le fonctionnement pédagogique de chaque classe plus simple et plus confortable avec des effectifs revus à la baisse dans chaque classe. Rappel des effectifs à cette rentrée.

CP: 24 élèves – CE1: 20 élèves – CE2: 24 élèves – CM1: 18 élèves – CM2: 27 élèves

A noter qu'une nouvelle élève est attendue en CP à la rentrée de Toussaint.

Avec l'évolution récente du quartier, la cinquième classe ne sera pas de reste à la rentrée prochaine. Déjà de nouvelles inscriptions ont lieu en classe de CP par exemple !

Intervention de Mr Garrocq pour la mairie de Montauban, qui rejoint les enseignants de l'école sur la satisfaction de cette ouverture, et qui confirme que cela était le souhait de la mairie dans la mesure où l'Education Nationale était prête à mettre un poste à disposition !

Les parents d'élèves se disent surpris de cette analyse, ils n'avaient souvenir d'une telle position de la mairie. Au contraire ils avaient l'impression d'une opposition à l'ouverture !

Monsieur Portolès rappelle que sans la mobilisation des enseignants et des parents cette ouverture n'aurait pas eu lieu, et souhaite clore la discussion, qui devient polémique et qui n'apporte plus rien dans la mesure où la classe est effective maintenant, et que cela est le plus important !

L'équipe enseignante: nous avons accueilli avec plaisir notre jeune collègue, Virginie Servoles qui prend en charge la classe CE2.

b) Les intervenants extérieurs.

Monsieur Portolès présente la nouvelle réorganisation des intervenants municipaux pour l'EPS et la Musique.

- Concernant le sport, la mairie a décidé de réduire les heures d'intervention dans les écoles. Du coup, les élèves de Fonneuve ne bénéficieront plus que d'un seul créneau de 6 semaines !

- Concernant la musique, J.Marc cavailhou n'interviendra plus que du mois de septembre au mois de février. Conséquence, il ne faudra plus compter sur lui pour le spectacle de fin d'année lors de la kermesse de l'école. Unaniment, l'équipe pédagogique condamne ce nouveau fonctionnement qui marque un net recul, et ne permettra plus d'avoir une aide "professionnelle" suffisante. Les parents regrettent ce nouveau fonctionnement et réclament des explications au représentant de la mairie. Ce dernier confirme l'évolution des missions des intervenants, évolution liée à de nouvelles interventions dans le péri-scolaire des écoles en réseau d'éducation prioritaire, et dans le cadre des centres de loisirs de l'intercommunalité. Il assume ce choix de la municipalité. Monsieur Portoles propose alors de voter une motion de protestation adressée à Mme le Maire de Montauban.

" L'ensemble de la communauté éducative (enseignants et parents) de l'école de Fonneuve, proteste contre le choix imposé sans aucune concertation, par la municipalité, de réduire le nombre d'heures de fonctionnement sur l'école de Fonneuve, des intervenants spécialisés de la ville de Montauban, en sports et musique. C'est un net recul qui est mis en place en direction de la jeunesse montalbanaise. Nous exigeons que la situation soit revue, et que le cadre qui existait auparavant soit maintenu."

Cette motion est votée à l'unanimité moins une abstention (13 voix POUR et 1 voix ABSTENTION)

2: Fonctionnement pédagogique

a) Séjours éducatifs

Présentation des deux séjours proposés cette année.

- Pour le cycle 2: séjour à Saint-Nicolas de la Grave pour les deux classes CP et CE1, d'une durée de trois jours .

Période proposée: fin mars 2010 (seules dates disponibles encore).

- Pour le cycle 3: séjour voile à Labenne Océan. En complément, le thème du respect de l'environnement et du développement durable sera étudié. (Thème retenu dans notre projet d'école). Classes concernées les CM1 et CM2. les élèves du CE2 ne partiront pas cette année.

Période proposée du 17 au 21 mai 2010, soit cinq jours.

Discussion autour des choix des lieux des séjours. Nécessité de privilégier des centres d'associations départementales qui bénéficient d'une subvention du Conseil Général du Tarn et Garonne. Pour rappel, la collectivité départementale abonde à hauteur de la subvention accordée par la mairie de Montauban. (Les deux ensemble arrivent à hauteur de 15€ par jour et par enfant. Cela n'est pas négligeable pour la participation qui est alors demandée aux familles.

Le Conseil d'école se prononce, à l'unanimité, favorablement pour ces eux séjours.

b) Aide Personnalisée Educative (APE).

Rappel du cadre institutionnel: les élèves ont 24 heures d'enseignements et peuvent bénéficier de deux heures hebdomadaires de soutien.

D'n commun accord, l'ensemble des enseignants ont décidé d'ouvrir ces deux heures à tous les élèves de chaque classe, par petits groupes, selon les besoins qui se feront sentir. Ils ne souhaitent pas stigmatiser les mêmes élèves toute l'année. L'APE a commencé pour le cycle 2, il débutera après les vacances de Toussaint pour le cycle 3. Un tableau de roulement sera mis en place pour les parents, de manière à savoir plus précisément les jours où leurs enfants seront concernés. Les enseignants vont tout faire pour préparer une organisation plus efficace que l'an passé.

c)BCD

Mme Berranem présente brièvement son projet de travail à la BCD avec les CM1, pendant le décloisonnement avec Mme Mondange pour l'Anglais.

Nécessité de quelques aménagements dont nous parlerons au moment où nous évoquerons les travaux demandés pour l'école.

d)Piscine

Le cycle 3 ira à la piscine Chambord et le cycle 2 ira comme d'habitude à Nautica, malgré les interrogations des parents liées au devenir de cette structure et à l'actualité sur la Roseraie de Chambord.

Monsieur Garroq tente de préciser la stratégie de la municipalité sur ce dossier et affirme qu'il n'est pas question de "bétonner" la Roseraie. Les parents réagissent à ses propos, réfutant ses arguments et renouvelant leurs inquiétudes.

La discussion devenant très polémique autour de ce dossier et n'ayant pas lieu d'être en Conseil d'école, monsieur Portoles renvoie à chaque citoyen, l'analyse qu'il peut faire sur ce sujet, mais ne souhaite pas aller plus loin dans la discussion.

e) USEP

Discussion autour des projets de participation des classes de Fonneuve.

Pour le cycle 2: cross, orientation forêt et sports d'opposition ou athlétisme sur le temps scolaire.

Pour le cycle 3: cross, découvertes d'activités sportives sur le temps scolaire. S'ajouteront toutes les rencontres USEP départementales, hors temps scolaire, le mercredi matin, avec appel à volontariat des élèves.

3 Travaux école

a) Pour la BCD

l'installation d'un éclairage supplémentaire est urgent. Le matin pour l'accueil, la lumière est insuffisante, ainsi que pour des séquences pédagogiques dans la journée. Nécessité de prévoir une prise pour pouvoir brancher les appareils électriques, sans passer par la classe de CE1. Il est aussi nécessaire de prévoir des étagères supplémentaires sur un mur de la salle.

Normalement ces travaux d'électricité devraient être effectués durant les congés de Toussaint. Pour les étagères, il faudra prévoir avec l'équipe des polyvalents de la mairie.

Monsieur Garroq prend note de ces demandes.

b) Classe CE2

Nous demandons l'installation d'un néon au dessus du tableau nouvellement placé pour améliorer la visibilité. C'est le seul aménagement demandé pour l'installation de la cinquième classe !

Monsieur Garroq prend note de ces demandes.

c) Pour la cantine

Nous dénonçons toujours des odeurs nauséabondes, qui polluent ce lieu de repas. Les parents d'élèves confirment ces odeurs ressenties jusqu'au parking !

Monsieur Garroq rappelle sa préoccupation sur ce dossier, il assure avoir déjà fait avancer certains points. Malheureusement, les problèmes de malfaçons ne se règlent pas aussi rapidement que l'on voudrait. En effet, des recours sont déposés contre certaines entreprises, mais cela prend du temps. Néanmoins, il nous assure de son soutien et précise que ce dossier lui tient à coeur et qu'il veillera personnellement à y trouver une solution !

d) Chauffage de l'école

Enfin, nous évoquons le problème du chauffage, qui ne fonctionne toujours pas, alors que nous le réclamons depuis une semaine. En effet, la température dans les classes, ne dépasse guère 15° le matin. Les conditions de travail sont inadmissibles.

Monsieur Portolès fait état des appels quotidiens auprès des services municipaux, auprès de la société qui en a la charge, et auprès de l'Inspection Académique !

Les parents s'interrogent sur l'efficacité de ces contrats transférés à des sociétés privées, dont l'intérêt pour les enfants est secondaire !

Monsieur Garroq conteste cette analyse et assure du sérieux des commissions d'attribution des marchés. Le Conseil d'école en prend acte !

4 Questions diverses

a) Questions posées par les parents d'élèves

- GrippeA: point sur la situation et bruit autour d'une campagne de vaccination générale dans les écoles.

Réponse de monsieur Portolès: *pas d'infos alarmantes. pas de cas déclarés avérés sur l'école et encore moins de bruit de vaccination générale ! Si tel était le cas, on peut penser qu'une information serait donnée aux parents.*

- Devoirs à la maison: il peut arriver que par le fait que plusieurs enseignants interviennent sur une même classe, qu'il y ait une accumulation de devoirs pour le même jour. notamment lorsqu'il y a des contrôles.

Réponse enseignants: *se disent un peu surpris, car souvent les devoirs sont donnés à l'avance, une semaine sur l'autre voire deux semaines. A charge aux enfants de s'avancer et aux parents de contrôler le travail. Si malgré tout cela arrivait, c'est vraiment involontaire et ils s'en excusent, et promettent d'être plus vigilants.*

- Demande vers la mairie de mettre en place des ralentisseurs sur les deux routes autour de l'école car les véhicules roulent vite. (Chemin de Faure et chemin de la Vitarelle).

Réponse de monsieur Garroq pour la mairie. *Impossibilité car école située en dehors de l'agglomération. La loi interdit les ralentisseurs car cause d'accidents. Il rappelle que les contrôles de vitesse sont effectués régulièrement, et qu'on ne peut pas demander aux gens de rouler à 50km/h sur ces deux routes, même s'il comprend l'inquiétude.*

Monsieur Portoles propose alors que soient tracés à même le sol des messages d'annonce de danger, et que des feux clignotants soient installés.

Monsieur Garroq promet de faire remonter cette demande.

b) Question posée par Monsieur Garroq représentant de la mairie

Il souhaiterait que les enfants de l'école soient présents lors des cérémonies du 11 novembre, et qu'ils chantent la Marseillaise. Il trouve que cela fait parti du devoir de mémoire.

Réponse enseignants: rappelle que l'apprentissage de la « Marseillaise » est au programme du cycle 3. De là à la faire chanter par les enfants il y a un pas à franchir. Par contre l'idée de proposer aux enfants du quartier de participer au dépôt de gerbe au monument aux morts de Fonneuve est retenue.

Réponse parents: approuvent position école, et émettent des réserves sur le contenu de certains couplets de notre hymne national, qui comporte des passages assez violents.